AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2425
FR0014004J15-FS0746

17 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

I2PO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 septembre 2021, complété par un courrier reçu le 17 septembre, la société Citadel Advisors LLC[1] (131 South Dearborn, Chicago, IL 60603, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 20 juillet 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société I2PO et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds et clients, 1 599 999 actions I2PO[2] représentant autant de droits de vote, soit 4,65% du capital et 5,37% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une exposition constituée par des « swaps » dans le cadre de l'introduction en bourse de la société I2PO[4].

Le déclarant a précisé détenir, au 15 septembre 2021, pour le compte desdits fonds et clients, 1 608 074 actions I2PO[5] représentant autant de droits de vote, soit 4,68% du capital et 5,40% des droits de vote de cette société[3].

[1] Contrôlée par M. Kenneth Griffin. La société Citadel Advisors LLC déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Dont 1 599 999 actions résultant de l'assimilation (cf. articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général) de 1 599 999 « swaps », sans échéance, exerçable à tout moment et portant sur autant d'actions (sur la base d'un delta de 1).
[3] Sur la base d'un capital composé de 34 374 998 actions représentant 29 791 664 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général (source : société I2PO).
[4] Cf. notamment communiqué de la société I2PO du 16 juillet 2021.
[5] Dont 1 608 074 actions résultant de l'assimilation (cf. articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général) de 1 608 074 « swaps », sans échéance, exerçable à tout moment et portant sur autant d'actions (sur la base d'un delta de 1).